



**HAL**  
open science

## Papyrologie grecque

Jean-Luc Fournet

► **To cite this version:**

Jean-Luc Fournet. Papyrologie grecque : Conférences 2010-2011. Annuaire de l'École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques, 2012, pp.84-86 et 47\*-48\*. hal-01597490

**HAL Id: hal-01597490**

**<https://hal.science/hal-01597490>**

Submitted on 28 Sep 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## PAPYROLOGIE GRECQUE

Directeur d'études : M. Jean-Luc FOURNET

Programme de l'année 2010-2011 : I. *Initiation à l'édition et à la critique textuelle des papyrus : les archives de Dioscore d'Aphrodité (VI<sup>e</sup> s.)*. — II. *La lettre sur papyrus des Ptolémées à l'époque arabe*.

I. L'étude des archives de Dioscore d'Aphrodité s'est poursuivie cette année avec une lettre, ce qui recoupait l'autre thème de l'année. Le SB XX 14626 est une des quelques lettres bien conservées de la main du protagoniste même de ces archives, Dioscore. Le déchiffrement de ce papyrus, réalisé à partir d'excellentes images numériques obtenues par le directeur d'études au musée Égyptien du Caire et d'une collation de l'original faite en 2009, a permis de corriger en maints endroits l'édition de ce texte et d'en faire considérablement progresser la compréhension, malgré une difficulté persistante à la l. 16. La lettre concerne le monastère d'Apa Apollôs fondé par le père de Dioscore et dont celui-ci s'occupe en tant que curateur : l'établissement a été la victime d'un vol de bétail dont il rend responsable, d'une façon qui n'est pas claire du fait de l'obscurité de la l. 16, un certain Loukanos ainsi que d'autres propriétaires terriens non nommés. Elle donne à penser que le monastère bénéficiait de la protection de la *domus divina*, contrairement à Loukanos et ses collègues qui cherchent, semble-t-il, à l'en arracher et à le faire tomber dans le régime commun (c'est probablement ainsi qu'il faut comprendre la l. 15-16 : θέλοντας καινοτομήσαι τὸ εὐαγ[ῆς] ὄρος καὶ παρὰ ἔθος ἔλκεσθαι ζητούντας τοῦτο εἰς Ἀφαριανούς λόγους, malgré la difficulté à saisir le sens précis de l'hapax Ἀφαριανός).

Cette interprétation qui met au centre de cette lettre les liens du monastère avec la *domus divina*, peut être confirmée par l'identité du destinataire de cette lettre, un certain Constantin, diocète, non du monastère comme le pensait la première éditrice, mais de la *domus divina* et connu par deux poèmes de Dioscore, *P.Aphrod.Lit.* IV 21 et 22. Il se trouve que ces poèmes côtoient, sur le même feuillet, un enkômion au comte Dôrothéos, évoqué dans notre lettre à la l. 20 qui nous apprend que ce dernier a recommandé à Constantin « de veiller sur le monastère » (μη οὖν ἐπιλάθῃσθε ... τῆς παραθέσεως τοῦ μεγαλοπρε(πεστάτου) κόμετο[ς Δω]ροθέου παραγγέλαντος ὑμῖν φροντίζειν τοῦ αὐτοῦ ὄρους, οὐ παράθεσις signifie, malgré l'éd., « recommandation, protection »).

Cette lettre permet de reconstituer tout un réseau dont a pu bénéficier le monastère d'Apa Apollôs : un des membres de cette communauté, peut-être l'économe, Apa Tatianos, était le frère de lait de Dôrothéos, lui-même frère du duc de Thébaïde Callinique, ce qui explique par ailleurs le nombre de poèmes et de pétitions adressés par Dioscore à ce gouverneur et à sa famille.

L'étude de ce texte a été l'occasion de faire le point sur les rapports entre Aphrodité et la *domus divina* ainsi que sur la place des bergers, évoqués aux l. 8-10 en des termes très pittoresques, dans l'organisation sociale de ce village.

Des textes d'autres provenances ont été soumis à l'attention des étudiants et auditeurs en vue de les initier à l'édition et à la critique textuelle des papyrus. Le directeur d'études a proposé de réviser l'édition récente de plusieurs ostraca d'Edfou (S. Bacot, *Ostraca grecs et coptes de Tell Edfou*, Le Caire, 2009), parmi lesquels un exercice scolaire donnant une sentence de Ménandre (424 éd. Jäkel) en grec avec sa traduction copte. Ces gains textuels ont été depuis lors publiés en collaboration avec A. Delattre (« Les ostraca grecs et coptes d'Edfou. À propos d'une publication récente », *Archiv für Papyrusforschung* 57, 2011, p. 79-98).

Le directeur d'études a demandé à Chris Rodriguez, qui a soutenu récemment un diplôme de l'EPHE consacré aux *Acta Alexandrinorum* sous la direction de J. Mélèze-Modrzejewski, de présenter un des textes de son corpus, le *P.Oxy.* XX 2264, conservant les *Acta Diogenis*. Ce fut l'occasion pour l'auditoire de se familiariser avec le genre des Actes des Alexandrins et d'exercer son esprit critique sur un texte qui, quoique très fréquenté depuis longtemps, n'en présente pas moins encore de graves difficultés qui ont suscité des interprétations divergentes. Voici quelques suggestions qui ont résulté de l'examen de ce texte :

— col. II, l. 10-21, πρὸ | δώδεκα ἐτ<ὼν> ἄρ' οὐκ ἐμέμψατο | Καίσαρα : à la place de ἐτ<ὼν>, il serait possible de lire ἔτι (avec un iota *post corr.*) : « il y a déjà [cf. *LSJ*, s. v. I 2] 12 ans [ἐτὼν sous-entendu ou omis à côté de ἔτι par une sorte d'haplographie], n'a-t-il pas critiqué César... ? ». Malgré Harker (*Loyalty and Dissidence in Roman Egypt. The Case of the Acta Alexandrinorum*, Cambridge, 2008, p. 83), la présence de ἄρα incite à voir dans cette phrase une interrogative comme l'avait déjà proposé Musurillo (*Acts of the Pagan Martyrs*, Oxford, 1954, p. 29-30). Diogène a eu en effet le courage de s'en prendre à l'empereur alors que celui-ci était très mal disposé à son égard (non seulement prompt à s'emporter mais prévenu contre l'aristocratie que Diogène incarnait : l. 21-25, ὀργιζόμενον ἡδέως, εὐφυῆ κατὰ | πλουσίων, εὐπαρόξυντον | ἐπὶ τοὺς ὀπωσδήποτε εὐσχήμοινας) :

— col. III, 30-32 : οὐ πάρεστιν, οὐ πέπλευκεν, | ἴν' ἐκεῖθεν ἔξωθεν μακρόθεν ἀπεστραμμένος κλαύση. Musurillo comprend « He is not present; he has not sailed in order that there, afar off, beyond the bourne, he might mourn in his retreat (?) ». En fait, l'auteur regrette que Diogène ne soit plus là pour affronter en personne le jugement : « Il n'est pas là ; il n'a pas pris la mer pour revenir de là-bas, de l'étranger, de loin [noter l'accumulation ternaire, jouant sur les assonances, ἐκεῖθεν ἔξωθεν μακρόθεν], à ses risques et périls [litt. pour souffrir, c'est-à-dire subir la condamnation capitale] ». Il continue, l. 33-38, en imaginant ce qui se serait passé s'il était revenu : εἰ γὰρ ἔδει μόνον ἐκδικήσαν|τα τὴν ὕβριν εὐθὺς ἀπολέσθαι, | μόνον ἀκολουθήσαι μέχρι | τῆς κολάσεως, ἰδεῖν ἀποπνεῖ|ν· εἰ <γὰρ> δύνατον ἦν μισθῶσαι | δῆμ[ι]ον αὐτόν. Le texte doit être corrigé : au début de la l. 37, υν est difficile ; la première lettre est arrondie et entre ν et εἰ, il y a la place pour une lettre en lacune. On pourrait proposer : ἀποπνέ|ον[τ'] εἰ δύνατον κτλ. et traduire l'ensemble : « Si seulement il avait fallu qu'à peine ayant vengé l'*hybris*, il périsse aussitôt, qu'on l'ait suivi jusqu'au châtement, qu'on l'ait vu exprimer ; s'il avait été possible de se faire engager comme bourreau (en lisant αὐτόν comme l'avait suggéré Zucker, *BL* IV 64) ! » ;

— col. IV. L'empereur est apostrophé par l'auteur qui l'exhorte à s'intéresser à ce procès dans lequel un jugement trop clément pourrait porter préjudice à son pouvoir.

L. 41-42 : εὐκαίρησον | εἰς ταύτην τὴν διάγνωσιν « turn your mind to this consideration » (Musurillo). On peut préférer voir dans διάγνωσις l'équivalent du latin *cognitio* : « consacre du temps à ce procès ». L. 44-49 : οὐ δεῖ ζῆν | τὸν ἐπὶ σοῦ ταῦτα ψευδόμενον. οὐκέτι σου τιμῶμεν | τὰς ἀκοάς, οὐδ' εἰ φειδόμεθά | σου τῆς τῶν ἡθῶν ἀρχαιότητος, « Il ne doit pas vivre, celui qui profère ces mensonge à ton encontre. <Sinon> nous ne respecterons (litt. respectons) plus tes sentences (litt. ce qui est dit dans tes audiences)/ta réputation (litt. ce qu'on dit de toi), même si nous excusons tes mœurs archaïques ». L. 49-50 : εἰ μὲν ἐκείνοις τοῖς | ἀνωτέρω προσετεύχθης « But if you had met those of earlier times » (Musurillo). La lecture du verbe doit être corrigée : le papyrus a προεγετεύχθης de προεντυγχάνω à prendre dans son sens technique « pétitionner auparavant ». L'idée est peut-être la suivante : si tu avais été sollicité (approché en audience) par ces hommes du passé (sc. dont tu te réclames), ils t'auraient convaincu de condamner cet homme. La fin de la phrase est cependant en lacune et on aurait attendu ὑπὸ ἐκείνων τῶν ἀνωτέρω.

**II.** Le directeur d'études a proposé cette année une étude diachronique de la diplomatique de la lettre. Après une présentation des principaux recueils de lettres et des manuels d'épistolographie livrés par l'Antiquité, il a soumis à l'auditoire différents exemples de lettres pour retracer l'évolution formelle de ce genre documentaire. Parmi eux – et contrastant fortement du point de vue de la diplomatique avec la lettre du VI<sup>e</sup> s. étudiée en début d'année (voir § I) –, une lettre inédite des archives de Zénon, repérée par le directeur d'études dans une collection particulière du Caire, a été déchiffrée et étudiée, replacée dans le contexte de ces fameuses archives. Elle est adressée par un certain Limnaios à Zénon au sujet de la construction d'une petite hôtellerie (καταλυμάτιον) dont l'expéditeur a dessiné les plans. Elle était accompagnée d'un autre document qui sera examiné l'an prochain.

Cette lettre a été l'occasion d'étudier d'autres lettres des mêmes archives. A été réexaminé, entre autres, le *P.Mich.Zen.* I 77, intéressant pour sa couleur littéraire. L'expression πολιὰς σχῆτι de la l. 12 est, comme l'indique le τὸ δὴ λεγόμενον qui précède, un dicton ou une citation littéraire (interrompue par καὶ τὰ λοιπά, équivalent de notre *etc.*). Plutôt que d'y voir une référence à Homère, *Il.* XXII 77-78 (πολιὰς δ' ἄρ' ἀνὰ τρίχας ἔλκετο χερσὶ) comme l'a proposé R. Pintaudi (« Πολιὰς τρίχας : un eco omerico in *P.Mich.Zen.* 77 », *Eirene*, 27, 1990, p. 27), il est préférable d'y voir un clin d'œil à Isocrate, *Panathénaique*, 3, 3 (τοῖς ἤδη πολιὰς ἔχουσιν) ou Eschine, *Contre Timarque*, 49, 9 (πολιὰς ἔχω), tous deux des auteurs très lus en Égypte.

Cette étude de la lettre se poursuivra l'année suivante.